



D'où venons-nous? Une histoire de la citoyenneté en Europe

Commençons par le commencement: d'où vient le concept de citoyenneté en Europe, et comment a-t-il évolué au cours des siècles? Ce chapitre ne prétend pas présenter une histoire exhaustive de la citoyenneté ou de l'Europe, mais il permet de comprendre l'origine de notre patrimoine intellectuel et culturel, sachant qu'un tel aperçu est évidemment subjectif. C'est l'occasion de découvrir des penseurs célèbres et de grandes idées, et de vous faire votre propre opinion. Bon voyage!

La citoyenneté dans l'antiquité

On considère généralement que l'origine du concept de citoyenneté remonte à l'antiquité grecque et romaine, qui voit se développer l'idée d'une participation de certains habitants à l'élaboration des lois et à la conduite des affaires publiques. Dans la plupart des minuscules cités-Etats de la Grèce antique, seuls les hommes libres sont autorisés à participer à la vie civique. Les citoyens représentent donc une minorité, les enfants, les femmes, les esclaves et les étrangers n'étant pas considérés comme tels. Chez les Romains, le statut de citoyen, la *civitas*, constitue même un privilège que l'on peut acquérir, ou perdre.

Ainsi, citoyenneté n'a pas toujours rimé avec démocratie, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Néanmoins, certains penseurs déjà défendent l'idée de la démocratie. Platon, le philosophe grec, y voit la forme la plus séduisante pour une société civile; il est même convaincu que sa «République» ne pourra être instaurée qu'après une révolution. L'histoire lui donnera raison.

Les idées d'Aristote, autre grand philosophe qui vécut il y a plus de 2300 ans, continuent d'imprégner notre façon de vivre, de penser, d'agir. «Le tout est plus grand que la somme de ses parties» est une phrase souvent citée, mais très peu d'entre nous savent qu'il en est l'auteur. Par ailleurs, Aristote est convaincu que l'existence des sociétés humaines résulte du besoin profond qu'a l'homme de vivre en collectivité. Il pense également que, bien conçue, l'éducation – que ce soit à l'école ou en dehors de l'école – permet le développement de sociétés dont le but n'est pas seulement la survie des citoyens, mais leur vie en collectivité, avec un sentiment de responsabilité sociale. Une théorie pleine de vérité qui sera encore valable dans 2300 ans!

Vous connaissez sans doute l'*agora*, cette place publique où les citoyens tenaient leurs discussions et prenaient leurs décisions. Elle était au cœur de l'activité civique de la société athénienne, basée davantage sur la collectivité que sur l'individu.

Pour en savoir davantage sur l'antiquité, on pourra consulter les sites Internet suivants :

<http://www.fordham.edu/halsall/ancient/asbook.html>

<http://ancienthistory.about.com/>

<http://plato.evansville.edu/public/burnet/>

<http://www.wsu.edu/~dee/GREECE/GREECE.HTM>

<http://www.wsu.edu/~dee/ROME/ROME.HTM>

<http://sophies-world.com/SophieText/aristotle.htm>

http://home.earthlink.net/~pdistan/howp_2.html

Une histoire
de l'Europe et
de la citoyenneté

Approches
contemporaines
de la citoyenneté
européenne

Evolution future

Notre cadre
conceptuel

Un appel à l'action

Approches
contemporaines
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne

Notre approche
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne

Scénarios
de citoyenneté
– exemples
de projets



**Une histoire
de l'Europe et
de la citoyenneté**

**Approches
contemporaines
de la citoyenneté
européenne**

Evolution future

**Notre cadre
conceptuel**

Un appel à l'action

**Approches
contemporaines
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne**

**Notre approche
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne**

**Scénarios
de citoyenneté
– exemples
de projets**

La citoyenneté disparaît, puis réapparaît

Dans l'ensemble, la notion de citoyenneté, avec la conception du monde qu'elle implique, disparaît du continent européen à l'époque médiévale, caractérisée par le féodalisme et la domination de quelques individus sur la grande majorité de la population.

Elle réapparaît à la Renaissance, au XVI^e siècle, notamment dans les cités-Etats italiennes, qui subordonnent l'acquisition de la citoyenneté à certaines conditions. Dans la plupart de ces cités, la citoyenneté n'est accordée qu'aux enfants de citoyens. A Venise, par exemple, on ne devient citoyen qu'après avoir habité dans la ville et payé des impôts pendant 15 ans.

Ce sont les Lumières qui permettront finalement le retour en force du concept de citoyenneté en Europe (voir ci-dessous). Si vous souhaitez en apprendre davantage sur la Renaissance, nous vous conseillons les sites suivants:

<http://www.historyguide.org/earlymod/lecture1c.html>

<http://www.oir.ucf.edu/wm/paint/glo/renaissance/>

<http://www.bartleby.com/65/ci/citystat.html>

<http://www.crs4.it/Ars/arshtml/arstitle.html>

Le siècle des Lumières en Europe

Les Lumières ont constitué un mouvement européen de grande ampleur qui a touché la philosophie, les arts, la littérature et la musique, mais aussi la théorie sociale, culturelle, linguistique et politique, dès la fin du XVII^e et tout au long du XVIII^e siècles. Les Lumières souhaitaient avoir une portée universelle et proposer une vision différente du monde, y compris du rôle des citoyens et de ce que signifie la citoyenneté. L'un de leurs postulats est que rien n'est donné ou prédéterminé, que l'univers est fondamentalement rationnel, qu'il peut être compris – et donc maîtrisé – à l'aide du seul usage de la raison. Sur cette base, et s'inspirant des cités-Etats grecques, Jean-Jacques Rousseau a développé la théorie selon laquelle l'ensemble des citoyens doit participer aux décisions politiques, en dehors de toute considération d'intérêt personnel.

Les idées des philosophes des Lumières ont eu un impact énorme: la Révolution française s'y est identifiée et la constitution des Etats-Unis d'Amérique s'en est inspirée. Les idées de Rousseau sont toujours d'actualité aujourd'hui. Au XX^e siècle, le président américain John Kennedy n'a-t-il pas déclaré: «L'action politique est la plus haute responsabilité du citoyen»? A cette citation pourraient s'en ajouter beaucoup d'autres. On ne saurait compter le nombre de fois où des idées développées par les Lumières sont reprises, et ce chaque jour, à la télévision, entre voisins ou même au travail.

Nous ne pouvons malheureusement pas approfondir davantage les idées des Lumières, mais voici quelques sites qui vous permettront d'en savoir plus sur Rousseau, Voltaire, Hume, Smith, et tant d'autres grands philosophes :

<http://www.wsu.edu/~dee/ENLIGHT/ENLIGHT.HTM>

<http://mars.wnec.edu/~grempe/courses/wc2/lectures/enlightenment.html>

http://www.wsu.edu/~brians/hum_303/enlightenment.html

<http://europeanhistory.about.com/cs/enlightenment/>

http://home.earthlink.net/~pdistan/howp_7.html



La conception libérale de la citoyenneté

L'idée fondamentale de la conception libérale de la citoyenneté est que tout citoyen dispose de certains droits fondamentaux pour autant qu'il fasse preuve de loyauté à l'égard de l'Etat (qu'il convient de distinguer du régime en place).

Le philosophe anglais John Locke a été l'un des premiers penseurs libéraux, et l'un des plus importants. Selon lui, la raison d'être d'un Etat est d'assurer le bien de ses citoyens et d'en protéger les droits et les libertés. Sur la base d'un contrat social passé entre les individus et leur gouvernement, les citoyens ont la liberté de penser, de croire, d'exprimer leurs convictions, de s'organiser, de travailler, d'acheter et de vendre des biens, de désigner librement leur gouvernement ou d'en changer (même au prix d'une révolution).

Certains penseurs libéraux ont également réfléchi à la dimension collective de toute société. Pour le philosophe écossais John Stuart Mill, par exemple, la maturité morale est essentielle et n'est possible que si le citoyen participe, avec d'autres citoyens ou en leur nom, à une forme ou une autre d'activité collective. La liberté ne prend pleinement son sens qu'en relation avec des notions comme celle de responsabilité collective et d'égalité. Autrement dit, pour citer Hobhouse: «Sans égalité, la liberté est un mot dont le son résonne noblement mais dont le sens est dégradé» (1911, p. 38). Cette foi inaltérable dans l'égalité fondamentale de tous les individus existait en fait déjà à l'époque des Stoïques, un mouvement philosophique fondé à Athènes autour de 300 avant J.-C.

A partir de ces deux visions, étroitement liées mais clairement distinctes, se sont développées deux écoles de pensée qui partagent toutes deux une même croyance essentielle dans l'importance fondamentale de la liberté. On qualifie généralement la première de «libéralisme individualiste» et la deuxième de «libéralisme communautariste» ou «républicain». Il est clair que dans ce contexte, les termes «libéral» et «libéralisme» ne se rapportent pas seulement à l'économie de marché et à la liberté des échanges, comme le veut la tendance actuelle ! De même, le sens du mot «communautarisme» n'a pas le sens qu'il a pris aujourd'hui.

Les concepts de base du libéralisme, tout comme les idées des Lumières, continuent à jouer un rôle important dans nos sociétés actuelles. Pensons, par exemple, à cette phrase souvent citée selon laquelle on ne naît pas citoyen, on le devient. Autrement dit, pour devenir un citoyen démocratique, il faut d'abord grandir dans un environnement démocratique.

On consultera utilement les sites suivants:

<http://www.worldlib.org>

<http://www.utm.edu/research/iep/l/locke.htm>

<http://www.turnleft.com/liberal.html>

<http://www.utm.edu/research/iep/m/milljs.htm>

<http://www.lymec.org>

http://www.britannica.com/heritage/article?content_id=1374

Révolutions

La conception rationnelle du monde promue par les Lumières a permis le développement d'une multitude d'idées sur les moyens d'influer sur la société. Or, les idées de changement entraînent des demandes de changement, lesquelles conduisent aux révolutions. Les révolutions apparaissent alors comme le moyen le plus efficace de parvenir au changement politique et social.

La Révolution française a été la première grande révolution sociale. Par son ampleur et l'impact qu'elle a eu (notamment avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen), elle a largement dépassé la révolution américaine qui l'a précédée. Seule la révolution russe de 1917, qui a conduit à la création de régimes communistes, peut rivaliser en importance, à l'échelle mondiale, avec les événements survenus en France à la fin du XVIII^e siècle.

La fondation de la république moderne, la stricte séparation de l'église et de l'Etat, le mouvement des droits de l'homme, la fameuse devise révolutionnaire «Liberté, égalité, fraternité», l'apparition des premiers mouvements féministes sont autant de conséquences directes ou indirectes de ces révolutions sociales. Nous vous invitons à découvrir certaines de ces idées, et, surtout, à mieux connaître les personnalités qui les ont portées.

http://www.britannica.com/history/euro/1/2_2.html

<http://www.thehistorychannel.co.uk/classroom/gcse/rus2.htm>

<http://www.wsu.edu/~dee/REV/>

<http://www.bbc.co.uk/education/modern/russia/russifla.htm>

<http://chnm.gmu.edu/revolution/browse/texts/>

<http://revolution.h-net.msu.edu/>

<http://www.pbs.org/ktca/liberty/>

<http://www.historyplace.com/unitedstates/revolution/>

Une histoire
de l'Europe et
de la citoyenneté

Approches
contemporaines
de la citoyenneté
européenne

Evolution future

Notre cadre
conceptuel

Un appel à l'action

Approches
contemporaines
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne

Notre approche
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne

Scénarios
de citoyenneté
- exemples
de projets

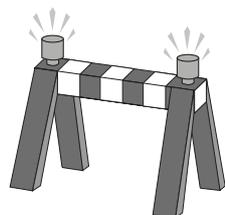


? ?

Parmi les écoles de pensée évoquées ci-dessus,
laquelle choisiriez-vous de préférence en tant que citoyen ?

Parmi les écoles de pensée évoquées ci-dessus,
laquelle choisiriez-vous de préférence en tant que leader politique ?

? ?



Pour chacune des écoles de pensée évoquées ci-dessus, mettez en scène, sous une forme interactive, les relations entre les citoyens, l'Etat et les autres acteurs de la société. Comparez-les, cherchez les différences et les signes d'évolution ou de progrès.

(Pour ce type d'activité, voir:
http://www.engage.nu/interact/Working_Methods/interactivetheatre.htm).

Nous vous invitons maintenant à découvrir d'autres notions en rapport avec la citoyenneté, notions souvent intimement liées à des mouvements philosophiques et à des événements historiques. Il va de soi que nous ne pourrions aujourd'hui mettre ces liens en évidence. De même, le choix et la présentation de ces notions sont subjectifs. Notre but est avant tout de stimuler votre réflexion.

L'Etat-nation

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le concept d'Etat-nation n'a que deux siècles, et sa place dans l'histoire est modeste. On peut d'ailleurs se demander si les Etats-nations ne sont pas une étape transitoire. Des processus comme la mondialisation, le renforcement de l'Union européenne et l'immigration les ont en effet contraint à s'ouvrir. Combien de temps encore existeront-ils en tant que tels ?

? ?

Quelle sera, à votre avis, l'évolution de l'Etat-nation
dans les 20 années à venir?

? ?

En fin de compte, l'histoire des Etats-nations est celle de l'Europe moderne. Un grand nombre de nations européennes sont devenues des Etats à part entière à la fin du XIX^e siècle seulement. Ce n'est généralement qu'après la création de ces Etats que les langues ont connu un processus d'homogénéisation, que des systèmes d'éducation nationaux ont été mis en place et que certains éléments d'une « culture » nationale commune sont apparus (drapeaux, hymnes nationaux et autres emblèmes).

La création d'un Etat relève parfois du hasard, et n'est pas toujours permanente. Il est important de prendre conscience qu'elle implique l'inclusion de certaines personnes – dont le sentiment d'appartenance est rarement pris en compte – et l'exclusion d'autres personnes. Le processus actuel d'intégration européenne et le débat politique autour de la question de l'immigration sont une parfaite illustration de ce phénomène: connaissez-vous quelqu'un qui se sente européen sans être citoyen de l'Union européenne?

Chaque Etat définit clairement qui sont ses citoyens et qui peut le devenir, mais tous n'adoptent pas la même approche. Dans certains pays, l'appartenance à l'Etat est déterminée sur la base du *jus sanguinis* (la « loi du sang » en latin); l'enfant acquiert donc la citoyenneté de son père ou de sa mère. Dans d'autres, c'est le *jus soli* (« loi du sol » en latin), c'est-à-dire le lieu de naissance, qui prévaut. Ces systèmes sont antagonistes et conduisent régulièrement à des cas de double nationalité ou d'apatridie (perte de toute citoyenneté).

Pour maintes raisons, les Etats-nations ne sont plus aujourd'hui aussi indépendants, au sens fort du terme, qu'ils l'étaient autrefois. En fait, leur interdépendance ne cesse de s'intensifier. Il suffit de prendre le cas de l'euro, qui lie aujourd'hui très étroitement douze Etats-nations européens. Cette interdépendance a été organisée et renforcée après la guerre avec la création du Conseil de l'Europe, une entreprise qui a porté ses fruits, comme l'a attesté le 50^e anniversaire du Conseil, en 1999.

.../...



Une histoire de l'Europe et de la citoyenneté

Approches
contemporaines
de la citoyenneté
européenne

Evolution future

Notre cadre
conceptuel

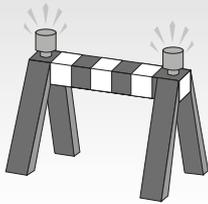
Un appel à l'action

Approches
contemporaines
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne

Notre approche
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne

Scénarios
de citoyenneté
- exemples
de projets

L'Union européenne constitue un autre modèle, plus avancé, de régulation de cette interdépendance. L'UE a parcouru un long chemin depuis ses débuts, des objectifs modestes de coopération économique qui étaient alors les siens à l'union d'aujourd'hui, plus proche d'une confédération et aux ambitions plus larges. L'UE est en fait la première à être parvenue, dans l'histoire des Etats-nations, à instaurer une souveraineté supranationale et à créer un équilibre dynamique entre celle-ci et les intérêts nationaux. Elle contribue ainsi à sensibiliser les individus au fait que l'Etat-nation n'est pas la seule forme d'identité collective ni la plus importante parmi d'autres composantes de l'identité individuelle.



Etablissez collectivement une liste des questions que vous considérez comme importantes pour les individus dans la société d'aujourd'hui puis, en petits groupes, discutez des meilleurs moyens de traiter ces questions à l'échelon local, national ou international. Après avoir rassemblé et comparé vos conclusions, menez un débat sur les niveaux de décision les mieux adaptés («principe de subsidiarité»), en mettant le tout en relation avec le rôle de l'Union européenne.

L'euro n'était pas la première monnaie européenne...

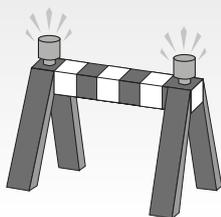
Le 1^{er} janvier 2002, l'euro remplace douze des plus grandes monnaies mondiales. La presse et les hommes politiques saluent le caractère unique et historique de cet événement, et l'immense pas en avant accompli par les douze pays européens.

Mais mille ans plus tôt, il y a déjà eu une monnaie européenne: vers 750, Pépin le Bref, roi des Francs, introduit le denier d'argent, qui servira de monnaie de référence en Europe pendant plus de 500 ans.

De même que l'histoire des Etats-nations, celle des monnaies européennes est étonnamment courte, contrairement à ce qu'on pense souvent. Ainsi, parmi les monnaies européennes remplacées par l'euro, aucune n'avait plus de 200 ans; le Deutschemark, même, avait tout juste 50 ans.



Depuis combien de temps la monnaie de votre pays existe-t-elle sous sa forme actuelle (ou a-t-elle existé avant d'être remplacée par l'euro)?



Organisez un débat pour ou contre l'introduction d'une monnaie mondiale unique.

Les droits de l'homme sont plus anciens que vous ne le croyez...

Le concept des droits de l'homme existait déjà chez les Stoïciens, dans la Grèce antique, et dans d'autres cultures non européennes. C'est en Angleterre qu'aurait été rédigée la première charte énonçant un certain nombre de droits fondamentaux, à savoir la «Magna Carta Libertatum», signée par le roi Jean Sans Terre au XIII^e siècle.

La plupart des penseurs de la Renaissance se sont inspirés de la philosophie grecque selon laquelle tous les hommes sont égaux, et l'idée de droits naturels s'est développée au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Pourtant, c'est seulement avec les Lumières et les révolutions de la fin du XVIII^e siècle que les droits de l'homme (dont devrait jouir tout individu du fait qu'il est humain) sont entrés dans la conscience politique.

.../...



**Une histoire
de l'Europe et
de la citoyenneté**

**Approches
contemporaines
de la citoyenneté
européenne**

Evolution future

**Notre cadre
conceptuel**

Un appel à l'action

**Approches
contemporaines
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne**

**Notre approche
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne**

**Scénarios
de citoyenneté
– exemples
de projets**

La Déclaration d'indépendance américaine de 1776 a énoncé la première que «tous les hommes ont été créés égaux et dotés par leur créateur de certains droits inaliénables, parmi lesquels le droit à la vie, le droit à la liberté et le droit à la recherche du bonheur». Curieusement, la première Constitution des Etats-Unis n'accordait ces droits ni aux esclaves ni aux femmes.

En 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée à la suite de la Révolution française, a défini des droits fondamentaux semblables à ceux contenus dans la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis.

Ce n'est que depuis le 10 décembre 1948, date de l'adoption unanime de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée des Nations Unies, que ces droits fondamentaux s'appliquent à tous les êtres humains.



Selon vous, les droits de l'homme doivent-ils s'appliquer de manière universelle et de la même façon à tout homme, femme et enfant de la planète? Peut-on contraindre les gens à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme? Quelle attitude faut-il adopter à l'égard des personnes qui portent atteinte à l'un de ces droits?



Depuis, un certain nombre de normes en matière de droits de l'homme ont été adoptées dans le monde entier. C'est au Conseil de l'Europe que revient le mérite d'avoir élaboré une Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui protège tout individu vivant sur le territoire couvert par la convention. Le respect de cette dernière est garanti par une Cour européenne des droits de l'homme, que peut saisir toute personne qui s'estime victime d'atteinte à ses droits fondamentaux.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les droits de l'homme. Pour en savoir plus, voici quelques pistes:

- <http://eycb.coe.int/eycbwwwroot/hre/index.asp>
- <http://www.un.org/works/humanrights/humanrights1.html>
- <http://conventions.coe.int/treaty/en/WhatYouWant.asp?NT=005>
- <http://www.un.org/Overview/rights.html>
- <http://www.echr.coe.int/>
- <http://www.unhcr.ch/>

Les femmes

Bien qu'elles représentent la moitié de la population depuis le début de l'histoire humaine, les femmes ont souvent été ignorées. Comme nous l'avons déjà vu, les nobles idées sur la protection des droits naturels inaliénables de «l'homme» ont souvent exclu les femmes. Hormis les reines, combien de femmes apparaissent dans les manuels d'histoire?

A ce jour, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est effective dans aucun pays. Cela n'empêche pas de se demander quel rôle ont joué les femmes dans l'histoire. Par exemple, dans le chapitre que vous venez de lire, combien d'entre elles sont mentionnées?

Peut-être les femmes ont-elles joué un rôle moins prépondérant que les hommes dans l'histoire. Une chose est certaine: ce ne sont pas elles qui ont écrit l'histoire (ni les manuels d'histoire), malgré la place qu'elles occupent dans la vie quotidienne.

Vous trouverez ci-dessous plusieurs sites riches d'enseignement sur l'histoire des femmes et leur situation actuelle:

- <http://www.un.org/womenwatch/>
- <http://www.lkwdpl.org/wihohio/figures.htm>
- <http://www.un-instraw.org/>
- <http://www.feminist.org/>
- <http://www.un.org/womenwatch/daw/>
- <http://www.unifem.undp.org/>
- <http://www.ilo.org/public/english/bureau/gender/>

Avant d'aborder le prochain chapitre, voici une brève chronologie de l'histoire de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale pour vous aider à replacer les débats contemporains sur la citoyenneté (européenne) dans leur contexte social.



19 septembre 1946

Dans un célèbre discours prononcé à l'université de Zurich, Winston Churchill appelle à la création de quelque chose qui ressemblerait à des «Etats-Unis d'Europe». Ce serait un remède qui permettrait, comme par enchantement, de transformer l'Europe et de la rendre «aussi libre et heureuse que l'est la Suisse aujourd'hui».

16 avril 1948

L'Organisation pour la coopération économique européenne est créée afin de coordonner la mise en œuvre du plan Marshall, annoncé en 1947 pour soutenir la reconstruction et la revitalisation économique de l'Europe. Devenue l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle compte aujourd'hui 30 pays membres qui partagent un même engagement en faveur de la démocratie et de l'économie de marché.

www.oecd.org

7-11 mai 1948

Le Congrès européen, préparé par la Coordination internationale des mouvements pour l'unification de l'Europe, se réunit à La Haye (Pays-Bas). Il est présidé par Winston Churchill et accueille 800 délégués. Les participants recommandent la création d'une assemblée délibérative européenne et d'un conseil spécial européen chargé de préparer l'intégration économique et politique des pays européens. Ils proposent également l'adoption d'une Charte des droits de l'homme et, pour assurer le respect de cette charte, la création d'une Cour de justice.

4 avril 1949

Le Traité de l'Atlantique Nord, alliance militaire de défense mutuelle, est signé à Washington par 12 Etats. L'alliance compte aujourd'hui 26 membres et coopère étroitement avec la Russie.

www.nato.int

5 mai 1949

Les statuts du Conseil de l'Europe sont signés à Londres par 10 Etats. Ceux-ci s'engagent à défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste, la prééminence du droit, et à aider à renforcer la stabilité démocratique en Europe. Ces statuts prennent effet le 5 août de la même année. La première session de l'assemblée consultative a lieu à Strasbourg, au début du mois de septembre.

www.coe.int

9 mai 1950

Dans un discours inspiré par Jean Monnet, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, propose que la France et l'Allemagne et tout autre pays européen souhaitant les rejoindre mettent en commun leurs ressources dans le domaine du charbon et de l'acier (déclaration Schuman). Le plan Schuman reçoit par la suite l'adhésion de six Etats et est approuvé par l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

18 avril 1951

Les six (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) signent le Traité de Paris instituant la Communauté du charbon et de l'acier (CECA), ancêtre de l'Union européenne. En mai 1952, ces pays signent également le Traité européen de défense.

Une histoire
de l'Europe et
de la citoyenneté

Approches
contemporaines
de la citoyenneté
européenne

Evolution future

Notre cadre
conceptuel

Un appel à l'action

Approches
contemporaines
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne

Notre approche
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne

Scénarios
de citoyenneté
- exemples
de projets



**Une histoire
de l'Europe et
de la citoyenneté**

**Approches
contemporaines
de la citoyenneté
européenne**

Evolution future

**Notre cadre
conceptuel**

Un appel à l'action

**Approches
contemporaines
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne**

**Notre approche
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne**

**Scénarios
de citoyenneté
- exemples
de projets**

4 novembre 1950

La Convention européenne des droits de l'homme est signée par les Etats membres du Conseil de l'Europe à Rome. Elle entre en vigueur le 3 septembre 1953 et définit un certain nombre de libertés et droits fondamentaux. Elle met également en place un mécanisme international visant à garantir son respect par l'ensemble de ses signataires. L'une des institutions prévues à cette fin est la Cour européenne des droits de l'homme, créée à Strasbourg en 1959.

<http://conventions.coe.int/treaty/en/WhatYouWant.asp?NT=005>

25 mars 1957

Les six (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) signent les Traités de Rome instituant le Marché commun (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). Les traités entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1958 et inaugurent un nouveau type de coopération économique et politique entre les Etats-nations d'Europe.

20-21 juillet 1959

Sept pays de l'Organisation de coopération économique européenne, à savoir l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, décident de créer une Association européenne de libre-échange (AELE). Ces pays considèrent le libre-échange comme un moyen de favoriser la croissance et la prospérité de leurs économies. L'AELE a été conçue à l'origine pour faire pendant au Marché commun créé un an auparavant.

<http://www.efta.int/structure/main/index.html>

18 septembre 1959

La Cour européenne des droits de l'homme est créée par le Conseil de l'Europe à Strasbourg, en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme. Elle est l'instrument principal qui assure le respect des obligations contractées par les Etats signataires.

<http://www.echr.coe.int>

13 août 1961

Erection du mur de Berlin.

18 octobre 1961

La Charte sociale européenne est signée à Rome. Elle entre en vigueur le 26 février 1965. La protection des droits sociaux et économiques est conçue comme le complément naturel de la Convention des droits de l'homme, qui garantit les droits civils et politiques.

<http://www.humanrights.coe.int/cseweb/GB/index.htm>

1^{er} juillet 1967

Les exécutifs des trois communautés européennes (CEE, EURATOM et AELE) fusionnent.

1^{er} janvier 1973

Le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande rejoignent la Communauté européenne.

1^{er} janvier 1981

La Grèce devient le 10^e Etat membre de la Communauté européenne.



1^{er} janvier 1986

L'Espagne et le Portugal adhèrent à la Communauté européenne.

6 juillet 1989

Mikhaïl Gorbatchev propose devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe une nouvelle initiative de désarmement. Cette proposition permet une amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest, et souligne en même temps l'importance du Conseil de l'Europe comme force de paix et de stabilité sur le continent européen.

9 novembre 1989

Chute du mur de Berlin, qui entraîne l'effondrement du communisme soviétique et de l'URSS. Vaclav Havel a appelé les événements de 1989 «le retour à l'Europe». Ce retour impose de nouvelles missions à l'ensemble des organisations européennes et internationales: CEE (UE), Conseil de l'Europe, OTAN, OCDE, AELE. La possibilité d'une consolidation de la stabilité démocratique dans toute l'Europe, s'étendant maintenant de l'Atlantique à la frontière russe avec le Japon, apparaît pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

<http://www.historyguide.org/europe/lecture16.html>

7 février 1992

Le Traité de l'Union européenne, également appelé Traité de Maastricht, est signé à Maastricht. Il entre en vigueur le 1^{er} novembre 1993 et fait de l'Union européenne une union politique. Il instaure également le Marché unique européen.

www.europa.eu.int

8-9 octobre 1993

Le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe adopte à Vienne une déclaration confirmant sa vocation paneuropéenne et définissant de nouvelles priorités politiques telles que la protection des minorités nationales et la lutte contre toutes les formes de racisme, de xénophobie et d'intolérance.

1^{er} janvier 1995

La Finlande, l'Autriche et la Suède rejoignent l'Union européenne.

28 février 1996

La Fédération de Russie adhère au Conseil de l'Europe, faisant de celui-ci une organisation réellement paneuropéenne.

25 janvier 2001

L'Arménie et l'Azerbaïdjan adhèrent au Conseil de l'Europe, qui compte alors 43 membres.

1^{er} janvier 2002

Leuro devient la monnaie officielle de 12 Etats membres de l'Union européenne. Son introduction signale un niveau sans précédent de coopération entre des Etats-nations.

<http://europa.eu.int/euro/html/entry.html>

24 avril 2002

La Bosnie-Herzégovine devient le 44^e pays membre du Conseil de l'Europe.

Une histoire de l'Europe et de la citoyenneté

Approches contemporaines de la citoyenneté européenne

Evolution future

Notre cadre conceptuel

Un appel à l'action

Approches contemporaines de l'éducation à la citoyenneté européenne

Notre approche de l'éducation à la citoyenneté européenne

Scénarios de citoyenneté - exemples de projets



T-Kit
La citoyenneté
européenne

**Une histoire
de l'Europe et
de la citoyenneté**

**Approches
contemporaines
de la citoyenneté
européenne**

Evolution future

**Notre cadre
conceptuel**

Un appel à l'action

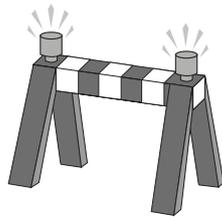
**Approches
contemporaines
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne**

**Notre approche
de l'éducation
à la citoyenneté
européenne**

**Scénarios
de citoyenneté
- exemples
de projets**



Quel est l'événement qui, au cours de votre vie,
a le plus influencé votre engagement de citoyen ?



Autobiographies parallèles: chaque personne établit
une chronologie des événements de sa vie,
en indiquant ceux qui ont le plus influencé
son développement en tant que citoyen actif.
Comparez et discutez.

Nous avons examiné l'origine de la notion de citoyenneté et son évolution au cours des siècles; nous avons étudié quelques notions se rattachant à la citoyenneté; nous avons rappelé brièvement l'histoire de l'Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale. Nous sommes maintenant prêts à aborder les approches contemporaines de la citoyenneté européenne.